



EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Fin de la procédure d'information et de recommandation

En application de l'arrêté préfectoral n°25_2017_09_04_001 du 4 septembre 2017

Territoire concerné : **Doubs (25)**

Polluant : **Particules**

Type de procédure : **Prévision**

Mise en application : **11/02/2023**

✓ **MERCI**
DE RELAYER
CE MESSAGE

» Description de l'épisode

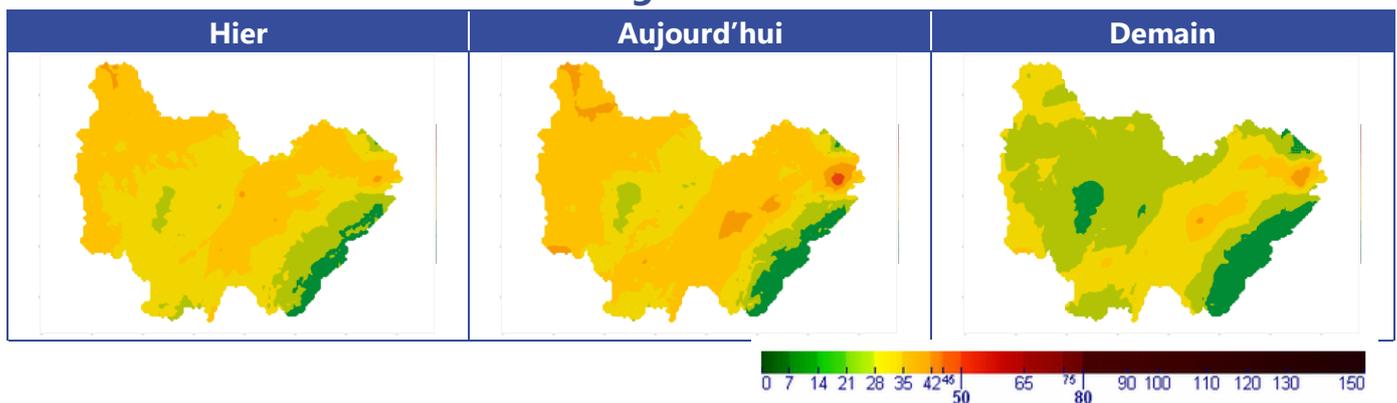
La journée d'aujourd'hui, vendredi 10 février, devrait être marquée par un dépassement du seuil d'information et de recommandation des particules PM10 fixé à 50µg/m³/j sur une partie de l'Aire Urbaine de Belfort Montbéliard et le département du Doubs. Pour demain, samedi 11 février, les modèles de prévisions de la qualité de l'air ne prévoient pas d'épisode de pollution. La situation devrait donc s'améliorer et les conditions météorologiques seront plus favorables à la dispersion des polluants dans l'atmosphère et à la qualité de l'air. Les mesures réglementaires de réductions de vitesse sont donc levées à partir de demain samedi 11 février.

» Suivi des niveaux de pollution

| | Hier | Aujourd'hui | Demain |
|-------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Niveaux | 45 µg/m ³ | >50 µg/m ³ | <50 µg/m ³ |
| Type de procédure | - | PIR | - |

PIR – Procédure d'Information et de Recommandation / PA – Procédure d'Alerte / PAP – Procédure d'Alerte sur Persistance

» Evolution de la situation en région



Plateforme de prévision Prév'Est

✓ BULLETIN ETABLI PAR :

Nom : Marie RISTORI

Téléphone : 07 80 91 02 04

Web : www.atmo-bfc.org